

Propositions post-CIASE



Groupe Lazare

Septembre 2023

Il y avait quelqu'un de malade, Lazare, de Béthanie, le village de Marie et de Marthe, sa sœur. Or Marie était celle qui répandit du parfum sur le Seigneur et lui essuya les pieds avec ses cheveux. C'était son frère Lazare qui était malade. Donc, les deux sœurs envoyèrent dire à Jésus : « Seigneur, celui que tu aimes est malade. »

En apprenant cela, Jésus dit : « Cette maladie ne conduit pas à la mort, elle est pour la gloire de Dieu, afin que par elle le Fils de Dieu soit glorifié. » Jésus aimait Marthe et sa sœur, ainsi que Lazare. Quand il apprit que celui-ci était malade, il demeura deux jours encore à l'endroit où il se trouvait. Puis, après cela, il dit aux disciples : « Revenons en Judée. » Les disciples lui dirent : « Rabbi, tout récemment, les Juifs, là-bas, cherchaient à te lapider, et tu y retournes ? » Jésus répondit : « N'y a-t-il pas douze heures dans une journée ? Celui qui marche pendant le jour ne trébuche pas, parce qu'il voit la lumière de ce monde ; mais celui qui marche pendant la nuit trébuche, parce que la lumière n'est pas en lui. »

Après ces paroles, il ajouta : « Lazare, notre ami, s'est endormi ; mais je vais aller le tirer de ce sommeil. » Les disciples lui dirent alors : « Seigneur, s'il s'est endormi, il sera sauvé. » Jésus avait parlé de la mort ; eux pensaient qu'il parlait du repos du sommeil. Alors il leur dit ouvertement : « Lazare est mort, et je me réjouis de n'avoir pas été là, à cause de vous, pour que vous croyiez. Mais allons auprès de lui ! » Thomas, appelé Didyme (c'est-à-dire Jumeau), dit aux autres disciples : « Allons-y, nous aussi, pour mourir avec lui ! »

À son arrivée, Jésus trouva Lazare au tombeau depuis quatre jours déjà. Comme Béthanie était tout près de Jérusalem – à une distance de quinze stades (c'est-à-dire une demi-heure de marche environ) – beaucoup de Juifs étaient venus reconforter Marthe et Marie au sujet de leur frère. Lorsque Marthe apprit l'arrivée de Jésus, elle partit à sa rencontre, tandis que Marie restait assise à la maison. Marthe dit à Jésus : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. Mais maintenant encore, je le sais, tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te l'accordera. » Jésus lui dit : « Ton frère ressuscitera. » Marthe reprit : « Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection, au dernier jour. » Jésus lui dit : « Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Crois-tu cela ? » Elle répondit : « Oui, Seigneur, je le crois : tu es le Christ, le Fils de Dieu, tu es celui qui viens dans le monde. »

Ayant dit cela, elle partit appeler sa sœur Marie, et lui dit tout bas : « Le Maître est là, il t'appelle. » Marie, dès qu'elle l'entendit, se leva rapidement et alla rejoindre Jésus. Il n'était pas encore entré dans le village, mais il se trouvait toujours à l'endroit où Marthe l'avait rencontré. Les Juifs qui étaient à la maison avec Marie et la reconfortaient, la voyant se lever et sortir si vite, la suivirent ; ils pensaient qu'elle allait au tombeau pour y pleurer. Marie arriva à l'endroit où se trouvait Jésus. Dès qu'elle le vit, elle se jeta à ses pieds et lui dit : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. »

Quand il vit qu'elle pleurait, et que les Juifs venus avec elle pleuraient aussi, Jésus, en son esprit, fut saisi d'émotion, il fut bouleversé, et il demanda : « Où l'avez-vous déposé ? » Ils lui répondirent : « Seigneur, viens, et vois. » Alors Jésus se mit à pleurer.

Les Juifs disaient : « Voyez comme il l'aimait ! » Mais certains d'entre eux dirent : « Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle, ne pouvait-il pas empêcher Lazare de mourir ? »

Jésus, repris par l'émotion, arriva au tombeau. C'était une grotte fermée par une pierre. Jésus dit : « Enlevez la pierre. » Marthe, la sœur du défunt, lui dit : « Seigneur, il sent déjà ; c'est le quatrième jour qu'il est là. » Alors Jésus dit à Marthe : « Ne te l'ai-je pas dit ? Si tu crois, tu verras la gloire de Dieu. » On enleva donc la pierre. Alors Jésus leva les yeux au ciel et dit : « Père, je te rends grâce parce que tu m'as exaucé. Je le savais bien, moi, que tu m'exauces

toujours ; mais je le dis à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est toi qui m'as envoyé. » Après cela, il cria d'une voix forte : « Lazare, viens dehors ! »

Et le mort sortit, les pieds et les mains liés par des bandelettes, le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : « Déliez-le, et laissez-le aller. »

Beaucoup de Juifs, qui étaient venus auprès de Marie et avaient donc vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui. Mais quelques-uns allèrent trouver les pharisiens pour leur raconter ce qu'il avait fait. Les grands prêtres et les pharisiens réunirent donc le Conseil suprême ; ils disaient : « Qu'allons-nous faire ? Cet homme accomplit un grand nombre de signes. Si nous le laissons faire, tout le monde va croire en lui, et les Romains viendront détruire notre Lieu saint et notre nation. » Alors, l'un d'entre eux, Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là, leur dit : « Vous n'y comprenez rien ; vous ne voyez pas quel est votre intérêt : il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple, et que l'ensemble de la nation ne périsse pas. » Ce qu'il disait-là ne venait pas de lui-même ; mais, étant grand prêtre cette année-là, il prophétisa que Jésus allait mourir pour la nation ; et ce n'était pas seulement pour la nation, c'était afin de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés.

À partir de ce jour-là, ils décidèrent de le tuer.

[...] Six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie où habitait Lazare, qu'il avait réveillé d'entre les morts. On donna un repas en l'honneur de Jésus. Marthe faisait le service, Lazare était parmi les convives avec Jésus. Or, une grande foule de Juifs apprit que Jésus était là, et ils arrivèrent, non seulement à cause de Jésus, mais aussi pour voir ce Lazare qu'il avait réveillé d'entre les morts.

Les grands prêtres décidèrent alors de tuer aussi Lazare, parce que beaucoup de Juifs, à cause de lui, s'en allaient, et croyaient en Jésus.

Jn 11, 1- 52. 12, 1-2.9-11

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Historique du groupe.....	p. 1
L'objet de ce travail.....	p. 1
La méthode de travail.....	p. 1

1 - EXTRAITS DE TEMOIGNAGES

Rapport de la CIASE.....	p. 3
Karine Viotte	p. 3
Patrick c. Goujon	p. 4
P. Lefebvre.....	p. 4
V. Margron.....	p. 5

2 - UNE EXPERIENCE ET QUELQUES CONVICTIONS

Une expérience de traversée en cordée.....	p. 6
Quelques convictions ou « passages ».....	p. 6

3 - PROPOSITIONS POST-CIASE

Egalité baptismale.....	p. 9
Collégialité.....	p. 9
Altérité.....	p. 10
Prévenir.....	p. 11
Prendre soin	p. 12

CONCLUSION : Et maintenant ?

Construire le Nous	p. 13
Un témoignage sur France 2	p. 13
Une pastorale des personnes victimes.....	p. 14
Une commission de mise en place et de suivi.....	p. 14

PRESENTATION DES MEMBRES..... p. 15

REMERCIEMENTS..... p. 16



Introduction

Historique du groupe

5 octobre 2021. Diffusion du rapport (dit « rapport Sauvé ») de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise (CIASE). Celle-ci se prononce clairement sur le caractère « systémique » des abus, faisant écho à l'analyse du Pape François dans sa *Lettre au Peuple de Dieu* de 2018 qui utilise ce terme pour la première fois pour l'Eglise.

Nous sommes profondément éprouvés par l'ampleur de ces violences¹. Nous prenons conscience que notre communauté paroissiale est aussi forcément composée de victimes, déclarées ou non. Comment prendre soin des personnes victimes, de la communauté blessée (par son propre silence et celui de l'Eglise, une certaine forme de couverture, son cléricalisme...) participante à ce péché et comment collaborer avec l'équipe sacerdotale à l'effort de vérité ?

Des premiers contacts entre quelques paroissiens ont été pris le week-end du 22-23 janvier 2022. Chacun a eu un délai de réflexion pour répondre librement à la proposition de constituer un groupe de travail sur ce sujet des abus dans l'Eglise. Car le travail envisagé est vu comme un engagement, relativement court dans le temps, mais intense. Un groupe a été constitué au complet trois semaines plus tard, le 7 février. Nous nous sommes rencontrés 18 fois sur un an et demi, entre mars 2022 et septembre 2023.

Olivier Roy, curé de la paroisse, a permis cette expérience et nous y a encouragés.

Dix chrétiens, cinq femmes et cinq hommes, paroissiens ou non, interpellés et blessés par les conclusions de la CIASE, se sont retrouvés pour former un groupe qui a pris le nom de Lazare.

Lazare est celui que le Christ a revivifié, sorti de ses enfers, et qui a été délié par des laïcs. Mais son témoignage fut considéré comme dangereux par les instances religieuses qui l'ont condamné à mort lui aussi (Jn 12,10), le considérant comme une menace pour leur groupe. Il nous a semblé que son parcours avait des points communs avec les victimes de l'Eglise.

Nous avons mené une réflexion portée par la prière.

Nous avons cherché à apporter notre contribution pour aider et accompagner notre paroisse à faire face aux situations d'emprises et de tout type d'abus dans l'Eglise.

L'objet de ce travail

Penser global, agir local. L'objectif est de faire des propositions écrites au responsable de notre paroisse de ce que nous avons perçu comme important pour la communauté de ce territoire. Nos propositions concernent uniquement le local, notre territoire paroissial, la paroisse Saint-Armel.

Ces propositions souhaitent ouvrir des pistes pour prévenir les situations et limiter les risques des violences en Eglise locale et prendre en compte les personnes victimes de façon spécifique.

La méthode de travail

Cadre de travail

Là où il y a eu surtout du masculin, du solitaire et du secret, il nous a paru fondamental de remettre de la parité, du collectif et de la circulation de la parole. Cette façon de faire – ces trois

¹ Le chiffre avancé de 330000 victimes a été contesté. Les biais statistiques étaient connus, mais la CIASE les a traités, notamment en minorant les chiffres.

modalités – permet de mieux lutter contre l’abus de pouvoir qui ouvre la porte à tous les autres types d’abus. Nous avons donc voulu la mettre en œuvre d’abord pour nous :

- composition paritaire hommes/femmes,
- de différentes sensibilités ecclésiales
- coanimation homme-femme du groupe
- choix d’un débat ouvert
- confidentialité comme cadre à la liberté de parole et d’expression
- décisions communes
- exigence de la présence de tous aux rencontres, pour acquérir une culture et une histoire communes, et construire une intelligence collective ; nous avons donc privilégié à la régularité des réunions les dates où tout le monde pouvait être présent
- comptes-rendus des rencontres.

Méthode de travail

La méthode choisie tient en trois points :

1. S’INFORMER : parce qu’on ne peut pas penser ou agir sans se référer à la parole des victimes, il nous a paru nécessaire de commencer par elles.

Lecture du rapport *De victimes à témoins* de la CIASE et écoute de témoignages (vidéo, podcasts) ; puis étude de la synthèse du rapport Sauvé et articles de journaux. Rencontre avec Olivier Gazeau, un des deux vicaires généraux du diocèse, en charge des questions d’abus dans le diocèse.

2. ANALYSER par notre réflexion commune.

3. PROPOSER au responsable de la paroisse un document écrit sur ce que nous aurons perçu comme important pour la communauté de ce territoire.



1 - Extraits de témoignages

EXTRAITS du rapport *De victimes à témoins*

« Il faut que l'Eglise se rende compte que tous ces actes, ça brise quelqu'un. [...] On peut briser quelqu'un facilement, il suffit d'un geste déplacé, même quand vous avez une parole de douceur envers les enfants. » (p. 65).

« Le plus dur, c'est la confusion durable dans laquelle cela m'a plongé (apprendre à se repérer entre le bien, le mal, le mensonge ou le semblant et le vrai, la loi, la morale, l'amour, l'engagement, l'obéissance...) Tout cela devient bien complexe. Tout devient très relatif avec un sentiment d'évoluer sur des sables mouvants. » (p. 17).

« J'avais 5 ans et tu en avais 50. Tu m'as tout pris. Tu as volé ma vie. Tu m'as détruite. Tu as détruit ma vie la première fois que tu m'as violée. Je suis devenue une étrangère à moi-même pour pouvoir survivre sans affect, sans émotion. Je suis une morte vivante pour la vie. » (p. 37).

« Evidemment, ces événements ont fait exploser la famille. » (p. 75).

« J'utilise le terme de « passager clandestin de mon psychisme ». Dans mon psychisme, il y a cet homme et il y sera toujours. Je pense que le fait fondamental, c'est d'avoir été utilisé comme un objet » (p. 161).

« Ce prêtre était un vrai prédateur qui a sévi pendant 50 ans. » (p. 133).

« Tout est remonté à la surface. Toutes ces images, mes peurs, mon dégoût, un dégoût de moi-même aussi. Une culpabilité aussi, car je me suis longtemps demandé ce que j'avais fait pour qu'il agisse comme ça. Très longtemps j'ai pensé que j'étais responsable. [...] A ce jour, je ne sais pas si je lui ai pardonné, je sais juste que je ne suis pas responsable. L'adulte, c'était lui. » (p. 104).

« Après un demi-siècle de mutisme acharné, je parle. Et je reconnais mon état de victime. Non, ce n'est pas moi le coupable ! Je suis bien un survivant. » (p. 85).

« J'attends que le maximum de victimes soient reconnues, que le maximum de criminels soient reconnus au moins devant l'Eglise, [...] pas pour dire « plus jamais ça, ou c'est la der des ders ». On s'en fout de ça mais pour dire « on fait autrement maintenant. » (p. 145).

« Il faudrait que l'Eglise catholique cesse de faire appeler les prêtres « père », source d'une confusion regrettable sur la paternité. » (p. 162 & 165).

« Les muets parlent aux sourds ». Le muet, c'est moi ; les sourds, c'est vous et la société. Ceux qui ne peuvent parler rencontrent ceux qui ne peuvent pas entendre. Je pense que c'est lié au fait que l'indicible ne peut être dit et l'impensé ne peut être pensé. » (p. 162-163).

« Il faut que l'Eglise arrête de mettre en avant le devoir de pardon de la victime. » (p. 166).

« Les victimes ne sont pas une menace. Elles sont, je pense, une partie de la solution. » (p. 76).

« J'ai souhaité témoigner car même si les faits les plus importants ont été commis par un membre de l'Eglise, c'est au sein de cette Eglise que j'ai pu trouver l'écoute qui m'a fait sortir de la honte. » (p. 105).

Karine Viotte, survivante

« Je voudrais voir de la part des frères des actions concrètes pour aider les victimes. Ont-ils concrètement changé de regard et compris que le manque de considération dont ont souffert les personnes abusées a ajouté à leur détresse ? Ont-ils le souci de payer les indemnités dues rapidement et sans condescendance ? Il faut arrêter de traiter les victimes comme si on leur faisait la charité. Il ne s'agit pas ici de charité mais d'une dette de justice. Il faut que la

sollicitude dont ils parlent s'incarne maintenant concrètement. » (Journal La Croix, 10/07/2023).

Patrick c. Goujon, sj, survivant, théologien

« Je m'entendis prononcer ce mot : « déni ». A ce moment-là, dans la rue, à deux pas de la gare de l'Est, le soir s'illumina. J'étais moi-même dans le déni. « Patrick, tu sais bien ce qui t'est arrivé. » en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, ce mal me revint en mémoire d'un coup. Mais rapatrié dans mon histoire, mon corps et mon esprit ne faisait plus qu'un. [...] Il m'a fallu lutter contre ma propre incrédulité. [...] L'abus fait craindre que toute relation ne puisse finir qu'en crime.» (Prière de ne pas abuser, Seuil, 2021, p. 24.33.82).

« Ce qui m'a poussé à écrire pour d'autres fut la conviction qu'on avait quand même peu idée, dans la société et en particulier dans l'Église, non pas tant de la gravité de ce qui arrive à un enfant quand il subit des abus sexuels, mais de la gravité de ce qui arrive à un adulte quand il a subi enfant des agressions sexuelles. [...] Concernant la longueur de mon déni, il n'y a aucune autre stratégie que celle de la préservation inconsciente pour éviter l'effondrement.» (Une douleur persistante, les longues conséquences d'un abus sexuel, Entretien avec Patrick c. Goujon, Revue Etudes, octobre 2021, n° 4286).

« C'est aussi à cela que sert la démarche synodale : nous encourager les uns les autres, comme croyants, à trouver les moyens de nous donner une « maison sûre », comme dit le pape, mais aussi une maison vraie. Il ne s'agit pas seulement de sécurité, mais aussi de vérité et de justice.[...] La question est loin d'être réglée. Mais les abus ne sont pas un problème qu'on règle, c'est une question que l'on porte. [...] Néanmoins, je crois sincèrement que toutes ces affaires peuvent nous ramener au cœur de la foi. La violence est présente dans le monde, mais elle n'aura pas le dernier mot pour peu que l'on mette en place une fraternité courageuse, afin de protéger son prochain quand il est agressé. Cela suppose de regarder en face le mal. C'est ce qui nous rendra libres.» (Journal La Croix, 28/09/2022).

P. Lefebvre, op, lanceur d'alerte, bibliste

« S'il manque quelque chose dans l'Église, c'est à mon avis d'abord une véritable culture de la parole. Parler vraiment pour dire quelque chose, parler à quelqu'un, répondre quand on est interpellé, répondre de ses actes, quand ils sont répréhensibles, dialoguer quand on est d'appartenances différentes, dire qu'on ne sait pas quand on ne sait pas, et puis écouter – écouter ce que d'autres ont à dire, même si l'on se sent a priori éloigné de ce que l'on croit qu'ils vont dire. Sinon, on demeure plongé dans le sol profond qui fait pousser la plante vénéneuse des abus et de leurs suites désastreuses. [...] C'est une des réalités qui m'ont le plus frappé pendant ces années d'épreuve à essayer de faire entendre à des responsables d'Église la voix des victimes mises à mal dans cette même Église. On y vénère le Verbe fait chair, la Parole incarnée, et pourtant, il n'y a pas de parole, de parole digne de ce nom, pour répondre à « ceux qui ont le cœur brisé », « à ceux qui ont l'esprit désagrégé » (Ps 34,19). [...] La Bible comme parole de Dieu fait en revanche entendre la parole des sans-voix. Elle nous apprend qu'une parole est fondatrice ou quand elle est dévoyée, destructrice. En matière d'abus, la parole est à la racine de tout. » (Comment tuer Jésus ? Abus, violences et emprises dans la Bible, Cerf, 2021, p. 207. 209. Souligné dans le texte).

V. Margron, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France (CORREF), écoutante, théologienne

« Si nous ne faisons pas en notre chair l'expérience de la déflagration provoquée par la résonance de l'écoute et du compagnonnage avec qui a été floué, violenté, humilié, nous ne comprenons pas ce qui se passe. Et nous continuons à dire que « ça va bien », qu'il faut passer à autre chose de plus « positif », « joyeux ». Je ne sais quelle est cette alchimie : mais sans l'ébranlement des certitudes, des repères même cette écoute ne peut se faire implication, prise de partie, décision. C'est à jamais, je crois, que nous sommes changés. [...] Le chemin de l'Évangile est aujourd'hui à ce prix dans notre Église.»

« Il faut avoir dorénavant, partout, à tous les niveaux, des femmes et des hommes de toute diversité représentant la diversité de la communauté. Plus il y aura des regards différents, plus les choses seront vues » (Conférence du 18 mars 2022).



2 - Une expérience et quelques convictions

A/ Une expérience de traversée en cordée

Nous avons traversé différents mouvements intérieurs à la lecture du rapport *De victimes à témoins*. Nous avons alors pu mesurer le soutien d'aborder ces témoignages en groupe ainsi que la richesse des regards croisés.

Nous avons constaté notre propre incrédulité devant la violence des faits, l'impossibilité de se les représenter, le terrassement devant ce que nous ne pouvions pas imaginer. Une forme de contagion du traumatisme vécu mais aussi le sentiment d'avoir été comme contaminés par le corps dont nous faisons partie. Le choc initial qui nous avait mis en route s'est transformé en colère ou infinie tristesse. Mais le constat était là : nous devons vivre une forme de deuil de notre imaginaire de l'Église devant la réalité crue.

En parallèle de cette profonde désolation, nous avons admiré le courage des personnes, lanceurs d'alertes ou victimes.

Enfin, le fait d'être ensemble nous a permis de passer du découragement à l'envie de prendre soin et de construire.

B/ Quelques convictions ou « passages »

La prise de conscience collective nous a permis de poser quelques jalons convictionnels. Ils ne sont pas exhaustifs mais nous paraissent indispensables pour une communauté paroissiale.

◆ Passer du cléricalisme¹ à l'égalité baptismale, de la paternité à la fraternité.

Dans sa *Lettre au Peuple de Dieu*, le Pape François a décrit la source de ces abus : « *Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme* », décrivant ce dernier comme « *une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église* ». François emploie à ce sujet le mot de « *scission* »². Le cléricalisme scinde, divise le Peuple de Dieu.

Le cléricalisme confisque la parole (il permet l'intériorisation d'une autocensure) et confond sacré et sainteté (la première notion étant païenne et excluante, la seconde biblique et incluante) ; on pourrait ainsi dire que le cléricalisme est une des formes de l'idolâtrie dont se sont nourris les actes délictuels et criminels.

Pour le limiter, se réenraciner dans l'égalité baptismale. Ce qui permet de revenir à la fraternité fondatrice³ plutôt qu'à une paternité qui n'est pas indemne de risques d'abus⁴.

◆ Passer du déni à la reconnaissance des violences.

- Préférer la vérité à la peur, même si elle est douloureuse, pour éviter la duplicité, la trahison, la complicité par le silence et pour construire la liberté et la confiance.

¹ Le cléricalisme est entendu ici comme pouvant toucher aussi bien les clercs que les laïcs (cf. notre introduction).

² "Le cléricalisme, favorisé par les prêtres eux-mêmes ou par les laïcs, engendre une scission dans le corps ecclésial qui encourage et aide à perpétuer beaucoup des maux que nous dénonçons aujourd'hui. Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme." *Lettre au peuple de Dieu*, 20 août 2018.

³ Jn 20,17 : « *Va dire à mes frères...* » dit le Fils de Dieu ressuscité à Marie-Madeleine. La filiation divine fonde un nouveau style de relations humaines fraternelles. « *La première Église, qui ne connaissait pas de prêtre au sens actuel du mot, se pensait comme une fraternité de baptisés. Elle se vivait comme un tous ensemble appelés à la sainteté, au sein duquel étaient distribuées des charges au service de la vie harmonieuse de la communauté* » (A.-M. Pelletier, bibliste).

⁴ La paternité/maternité spirituelle existe mais est très circonscrite et n'est pas nécessairement liée à l'ordination.

- Ecouter les personnes victimes même si c'est traumatisant. C'est possible d'écouter.
- Entendre vraiment ce qu'elles disent. Prendre au sérieux la personne.
- Prendre en compte le besoin de reconnaissance des personnes victimes de façon effective, par des attitudes et des actes.
- Ne plus se taire. Couvrir un auteur de crime, c'est presque participer à l'acte. Garder le secret fait partie de la manipulation. Il faut que ceux qui savent le disent.
- Passer du silence individuel et collectif à la parole personnelle et communautaire, par un courage personnel et communautaire : « *on arrête de se raconter des histoires, on se parle. La base commune, c'est la vérité* »⁵. Faire circuler la parole en nous, entre nous et autour de nous.
- Employer les mots justes. Par exemple, le terme abus est un faux-ami du terme anglais *abuse*. « Abus » peut être compris comme « excès ». Or, l'usage de ce mot associé à la sexualité avec les enfants n'est pas possible car il n'y a pas « d'abus » de la chose (comme l'alcool) puisque c'est interdit à la base. Abus : c'est une façon d'édulcorer l'agression. Ce dont nous parlons est plus de l'ordre de la violence que de l'abus. « *Que ces violences soient des enfers, il faut le dire et permettre de le dire. Dire la vérité et bien nommer les choses soulage du malheur.* »⁶
- Inverser la place du péché : être victime n'est pas un péché.
- Reconnaître le scandale du détournement du sacrement de réconciliation et l'instrumentalisation du pardon dans l'Eglise qui peut être « *redoutable, une arme de soumission terrible.* »⁷ ou encore celle d'une séance de délivrance/exorcisme.
- Comprendre qu'une agression sexuelle faite par un prêtre/religieux-se/représentant-e de l'Eglise est un crime holistique : il atteint le corps, l'âme et l'esprit, toute la personne. Il est donc plus grave que le même crime perpétré par quelqu'un qui n'est pas d'Eglise. C'est une violence intégrale.

◆ Passer de la reconnaissance au soin.

- Prendre conscience que nous sommes les obligés des personnes victimes.
- Ne pas vouloir réparer. Le risque serait de croire que l'on reviendrait à la situation « d'avant ». Préférer « prendre soin », service dont nous ne pouvons maîtriser le résultat, mais avec l'espoir de soulager : « *Ce qui est au centre, c'est de prendre soin les uns des autres* ». ⁸
- Œuvrer à une réforme se fait par la conversion personnelle : par la prière et en tendant à la conformité entre actes et paroles, à l'authenticité.
- « *Transformer la souffrance en espérance* »⁹, à notre niveau, par une réelle mise en œuvre post-CIASE locale.
- Ne pas vouloir « réparer » seulement par une messe. Et s'il y en a une, qu'elle soit en cohérence avec le cheminement de la personne victime.
- Favoriser la reconstruction en recherchant les compétences *ad hoc*. La simple bonne volonté ou la spiritualisation de l'évènement ne suffisent pas.
- Tenir ses promesses.

⁵ *De victimes à témoins*, opus cité, p. 114.

⁶ Op. cit.

⁷ Op. cit., p. 142.

⁸ Op. cit., p. 114.

⁹ Op. cit., p. 96.

◆ Passer de la gouvernance solitaire et individuelle à la collégialité.

- Evoluer vers une véritable collégialité. Car le premier abus, c'est l'abus de pouvoir, qui entraîne tous les autres.
- Construire ensemble les décisions après une réflexion commune : passer du « je » (épiscopal, presbytéral ou d'un laïc en responsabilité) au « nous chrétiens ».
- Dissocier gouvernance/compétences/ordination pour les responsabilités ; partager davantage les charges.

◆ Passer de l'entre-soi à l'altérité.

- Renoncer au traitement surtout interne des problèmes.
- Ne plus être juge et partie. Le fait que la Commission demandée par la CEF et la CORREF soit indépendante a aidé à la liberté de réflexion et de parole.
- Reconnaître ce que le monde peut apporter à l'Eglise.
- S'ouvrir à des tiers, à la différence, aux femmes, aux exclus. Reconnaître ce qu'ils peuvent apporter à la construction ecclésiale et pas seulement dans une mise en œuvre de décisions déjà prises.

◆ Passer d'un terreau à un autre, changer de culture.¹⁰

Si le mal est profond, « systémique », comme cela a été évalué par François et la CIASE puis repris par les évêques à l'Assemblée de Lourdes en novembre 2021, c'est l'ensemble de ce « système » qui est à revoir. Il ne s'agit donc pas de quelques mesures à prendre mais de revoir ensemble, laïcs et prêtres, en profondeur, l'organisation et les relations communautaires afin de limiter la possibilité même des abus. Une réorganisation en cohérence avec le message évangélique. Pour faire autrement, des changements en profondeur sont nécessaires et seront longs.

Car le problème est toujours actuel. Malgré le rapport de la CIASE, certains continuent de perpétrer leur crime et d'autres de les couvrir. C'est du fait du fonctionnement de ce « système » que ça perdure. Les abus ne sont pas terminés. Leur terreau doit disparaître et une nouvelle terre doit désormais contribuer à soulager le mal fait.

L'institution ne doit pas primer sur l'être humain¹¹. Le risque, c'est davantage perdre la foi que de partir à « la concurrence » ; remettre alors le message de l'Evangile au centre, interroger les rites, contribuer à la liberté/libération.

L'Eglise n'a pas besoin d'être protégée car c'est l'Esprit qui veille sur elle. Et plus elle se reconnaît pauvre et vulnérable, plus elle recevra les forces de l'Esprit pour avancer.¹²

¹⁰ « Rien ne doit être négligé pour promouvoir une culture capable non seulement de faire en sorte que de telles situations ne se reproduisent pas mais encore que celles-ci ne puissent trouver de terrains propices pour être dissimulées et perpétuées. [...] Réveiller notre conscience, notre solidarité et notre engagement en faveur d'une culture de la protection et du « jamais plus » à tout type et forme d'abus. » Pape François, *Lettre au Peuple de Dieu*, 20 août 2018.

¹¹ « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat. » (Mc 2,27).

¹² « L'enjeu serait-il donc une conversion à la vulnérabilité reconnue et assumée de façon juste ? Dans sa Lettre aux catholiques chiliens (31 mai 2018), le Pape François souligne en effet la fécondité d'une telle reconnaissance qui est au « point de départ de tout un processus authentique de conversion et de transformation. » (n°6) » (MJ Thiel, *Plus forts car vulnérables ! Ce que nous apprennent les abus dans l'Eglise*, Salvator, Paris, 2023, p. 67.



3 - Propositions post-CIASE

La synodalité est plus un « style », une façon d'être, une posture, une attitude. Quel style voulons-nous pour notre paroisse ? Quel style de conversion, de travail, de collaboration, de coresponsabilité, en cohérence avec l'évangile ?

Nous développerons ici les convictions dégagées dans le chapitre précédent en modalités pratiques.

Nous rappelons que ces propositions concernent la paroisse Saint-Armel, que nous appelons de nos vœux à être un **laboratoire** pastoral et synodal.

Nous proposons donc la mise en place de commissions pour poursuivre la réflexion et le travail sur les orientations suivantes : égalité baptismale, collégialité, altérité, prévention et soin.

1/ Egalité baptismale

- Faire une catéchèse au moment des 48 heures de la réconciliation sur la **question du pardon** : expliquer l'expression *in persona Christi capiti* en la remettant dans son cadre, le « *Je te pardonne* », ne peut pas être confondu avec un pouvoir personnel du prêtre sur la personne du pénitent, le secret de la confession s'inscrit dans le seul temps du sacrement de pénitence,...
- **Rappeler** de temps en temps (homélies, formations, catéchèse) la **dignité de la consécration baptismale** et le sacerdoce universel.
- **Prier**, au moment de la journée de prière des vocations, **pour toutes les vocations** (vie religieuse, sacerdoce, mariage) qui s'enracinent toutes dans le même baptême et le déploie.
- **Décloisonner** la formation continue : laïcs – prêtres, ensemble, afin d'apprendre à travailler et à élaborer ensemble.
- Faire un **état des lieux** de la place des laïcs, et des femmes en particulier, dans les instances décisionnelles et liturgiques de la paroisse. Chercher à tendre à l'équilibre.
- Introduire une **réelle mixité** du service d'autel et du service d'assemblée, même vêtement liturgique traditionnel pour tous, l'aube baptismale et non la cape créée récemment pour différencier les genres.

2/ Collégialité

◆ Modalités de prise de décision

- Créer des **commissions de mise en place** des propositions du présent rapport qui seront décidées de façon collégiale (prêtres et laïcs) ; elles disparaîtraient à terme au profit d'une cellule de veille.
- **Partager** davantage les **charges** dans le cadre de ministères reconnus. Rédiger des **lettres de mission** pour les personnes en responsabilité sur notre paroisse, pour un temps défini ; avec un temps d'envoi en mission au début et un temps d'action de grâce à la fin lors de célébrations avec la communauté.
- Notre paroisse est une des plus importantes du diocèse : ouvrir la réflexion sur la possibilité de **ministères laïcs institués** (acolytat, lectorat, ministère de catéchiste,...), ouvert officiellement aux femmes par le Pape en janvier 2021.
- Revoir quels types de **décisions** seront **prises** par clercs et laïcs **ensemble**.
- Revoir le **rôle** de force de proposition du **Conseil pastoral**.

- Faire remonter au curé le ressenti des acteurs impliqués dans les différents services, salariés ou bénévoles, de la paroisse (par exemple lors d'une réunion de bilan annuel entre eux) : expériences vécues, besoins exprimés. Le curé pourra ainsi **s'exprimer au nom de la communauté**. Cette réflexion peut être envoyée également à l'évêque en cas de besoin.
- Encourager la paroisse à persévérer dans sa réflexion sur la gouvernance et à s'atteler à la rédaction d'un **projet pastoral** qui soit vraiment **issu de la communauté**.

◆ Formation

- Proposer des **formations locales** afin d'en faciliter l'accès, de favoriser les prises de services et responsabilités (cf. projet pastoral).
- Encourager la **formation commune** des prêtres et des laïcs (laïcs en mission ecclésiale et bénévoles) afin d'acquérir une culture commune et d'apprendre à élaborer ensemble.

◆ Relecture

- **Echanger les bonnes pratiques** que chaque service ou mouvements de la paroisse met en œuvre de son côté. Travailler davantage ensemble.
- **Relire tous les ans** des engagements pastoraux : repérer les lignes de vitalité et de souffrances ; prendre en compte ceux qui travaillent (salariés et bénévoles) avec un temps de retour collectif.
- **Envisager les pistes pastorales** à partir de cette relecture annuelle, un écrit synthétique anonymisé pour l'année suivante (base du projet pastoral).
- **Assurer un entretien annuel** individuel pour les référents soit par le curé doyen soit par un-e laïc dans l'esprit d'un **accompagnement pastoral** en vue du déploiement de ses charismes au service de la communauté et de la joie de servir.
- Mettre en place un **groupe** de réflexion et **d'analyse** régulière **de pratiques** pour prêtres, religieux, laïcs engagés : temps de relecture pastorale. S'il y a des problématiques personnelles, orienter vers le référent diocésain.

3/ Altérité

- Mettre en réseau la diversité : solliciter, entendre et intégrer la **réflexion de personnes différentes** : hommes/femmes, jeunes/âgées, diversité sociale et ecclésiale, rencontres inter-groupes et mouvements,...
- **Appeler** dans nos commissions ou services des personnes selon leurs charismes et compétences pour **discerner collectivement** : en ayant le souci d'une représentativité des différentes sensibilités et catégories sociales, y compris des personnes de bonne volonté non croyantes, ou d'une autre tradition (protestantisme, orthodoxie).
- Revoir la place des **filles et des femmes**.
- Revoir la place des **pauvres** : il nous paraît important que les personnes en situation de précarité soient présentes dans les instances de la paroisse (services/réflexion/décisions) et dans la liturgie (lecture de la Parole, prière universelle,...).
- Sensibiliser la communauté à la dimension prédatrice et abusive envers la **Création** : la recevoir non comme une réserve mais comme partie prenante de l'eucharistie (action de grâce).

4/ Prévenir

◆ Structurer

- Faire signer la **charte de bonne conduite** du diocèse par les prêtres et laïcs engagés.
- Vérifier systématiquement les **antécédents judiciaires** de toute personne (clerc, religieux, religieuse ou laïc) que l'Église mandate ou affecte de manière habituelle auprès de mineurs ou de personnes vulnérables.
- Demander un **extrait de casier** judiciaire B3 : c'est la personne qui le demande en son nom propre. L'archiver par une personne salariée liée à la discrétion professionnelle (et non une personne bénévole).
- **S'assurer** que toute personne ayant été mise en cause dans une affaire d'agression sexuelle ou d'atteinte sexuelle sur mineur ou adulte ne puisse pas accéder à des enfants, des adolescents ou adultes dans le cadre d'une mission d'Église. **Et communiquer** son nom aux responsables qui s'occupent de ces missions.
- **Réaliser une cartographie des risques** au niveau de la paroisse : sorte de scanner des différents services, un état des lieux factuel des pratiques pour repérer ce qui nous alerte (contenus des formations et catéchèses, mise en surplomb de clercs par rapport aux baptisés, instrumentalisation de la bible, ...). Rechercher ensemble les voies pour y porter remède. Méthode suggérée :

1/ définir un questionnaire et réflexion de fond avec le curé, personnes concernées et responsables de mouvement ou de service pastoral.

2/ Puis chaque groupe de pastorale mène une réflexion de fond avec ce questionnaire.

3/ Suivi : rencontrer les responsables de service et de mouvement par le curé et des laïcs pour en rendre compte.

- **Mettre en place une cellule de veille** qui aurait vocation à durer. Elle serait composée de laïcs chargés de la sécurité et du respect des droits. Sa mission serait axée sur :
 - la vérification que l'affichage préconisé soit partout présent (voir ci-dessous) ;
 - de l'information/formation des catéchistes et responsables de mouvements : sensibilisation et informations à partir de l'affiche ;
 - de la formation à construire avec ces personnes en fonction de leurs besoins.Il serait bienvenu qu'une personne non paroissienne (une personne d'une association de victimes par exemple) soit la cellule de veille pour un regard extérieur sur nos fonctionnements internes. Dans le cadre d'une relecture plus large, la cellule de veille peut faire un état de lieu sur l'appropriation par chaque service de la question de la vigilance sur les abus.

◆ Anticiper les risques

- Avoir une attention particulière à la distinction entre **for interne et for externe** notamment entre salariés de la paroisse, bénévoles et l'équipe sacerdotale (ex. : sacrement de réconciliation, accompagnement spirituel) afin ne pas être juge et partie.
- **Proposer et encourager la formation** sur des sujets comme la liberté intérieure, la fonction sacerdotale, l'égalité de dignité baptismale,...

◆ Communiquer

- Faire connaître le n° vert de l'Église, celui du diocèse, ainsi que les associations qui s'occupent de jeunes ou personnes vulnérables : : **tracts, affiches** dans toutes les salles

où des parents ou enfants passent (accueil, salles paroissiales, presbytères, églises,...) et à **diffuser** aux mouvements et écoles privées.

- **Former les personnes de l'accueil** afin qu'elles puissent répondre aux questions sur ces informations de base.
- Proposer la venue de membres de la **cellule d'écoute diocésaine** pour rencontrer les paroissiens afin de les informer de ce qui existe et témoigner de leur travail.
- Diffuser régulièrement sur les **feuilles d'informations paroissiales, le nom du référent diocésain** « abus » et/ou du numéro diocésain pour une meilleure visibilité des cellules d'écoute par une communication plus régulière.
- **Les communiquer** sur les documents d'inscription à l'aumônerie, au catéchisme, au MEJ, les scouts, etc.
- **S'approprier communautairement la charte** diocésaine de bonne conduite. Faire connaître les politiques ecclésiales de prévention localement en associant les différentes parties prenantes (clercs, laïcs engagés, paroissiens).

5/ Prendre soin

- Comment consoler ces victimes ? Enseignement de la justice restaurative : explorer la piste spirituelle d'un **rite de consolation**, en tant que démarche construite avec la personne concernée.
- Le 3^{ème} dimanche de Carême, **journée contre les abus dans l'Eglise** : construire la célébration autour de ce thème, en lien avec la cellule de veille ou de suivi.
- Faire circuler une **prière d'intercession** pour les personnes victimes dans les groupes de prière de la paroisse et de temps en temps dans nos liturgies pour ne pas laisser tomber dans l'oubli, maintenir une certaine vigilance spirituelle.
- Proposer un(e) référent(e) local(e) informé(e) des dispositifs diocésains & nationaux pour accueillir la parole (la CIASE propose des écoutants professionnels) et informer sur le parcours en Ile-et-Vilaine pour faciliter le relais pour les personnes victimes.



CONCLUSION :
Et maintenant ?

Construire le Nous

La lecture du rapport Sauvé nous a fait faire une traversée de la vérité de ce qu'est une agression, et une agression dans le cadre de notre Eglise. Une traversée douloureuse, parce que nous l'avons voulue authentique, sans édulcorer la réalité, nous avons voulu appeler les choses par leur nom.

Mais cette traversée nous a aussi peu à peu apaisés. Car c'est par cette traversée de la vérité qu'on atteint une forme de paix.

Le groupe a expérimenté cette traversée en cordée. Nous ne nous sommes pas laissés tomber. Nous nous sommes faits du bien, à nous écouter, à échanger dans le respect sur nos questions, nos doutes, nos colères, nos espérances. Rien que pour ça, le groupe fut utile.

En ce sens, il fut un chemin de réconciliation avec l'Eglise, peuple de Dieu.

Le groupe travaillait déjà quand il y a eu les révélations concernant Yannick Poligné, Jean Vanier, Mgrs Santier et Ricard... Nous avons vécu ces nouvelles secousses ensemble, avec un sentiment que ces vagues qui n'en finissaient pas de déferler pourraient finir par nous engloutir nous aussi. Nous avons bu la tasse parfois. Mais nous étions ensemble et appelés à croire que Dieu peut transformer en bien le mal reçu (Gn 50,20). Nous avons vécu quelque chose du mystère du samedi saint. Ce fut cet acte de foi collectif qui a porté notre travail.

La question du discernement nous est apparue centrale pour sortir de la confusion en séparant (Gn 1), en clarifiant les différents éléments du problème pour savoir sur lesquels nous pouvions agir, en repérant tout autant le mal que le bien qui cherche à surgir. Et pour articuler – sans dissocier – l'obéissance avec la liberté, la confiance avec le discernement, la grâce avec la conversion personnelle. Car les violences dans l'Eglise nous concernent tous et chacun en particulier. C'est tout autant un travail de conversion personnelle dans notre rapport à l'autorité, dans notre façon de se taire et de parler.

Au final, c'est bien la joie de l'intelligence collective et la force d'un travail en groupe qui l'ont emporté. Une expérience synodale.

Un témoignage sur France 2

Le groupe Lazare a fait l'objet d'un témoignage au *Jour du Seigneur* à l'occasion du premier anniversaire de la remise du rapport de la CIASE à la Conférence des Evêques de France et à la Conférence des religieux et religieuses de France.¹ Notre témoignage était sollicité pour alimenter le débat entre Véronique Margron et Marie Derain de Vaucresson. Si nous n'avons pas eu de retour côté paroisse, nous en avons eu une vingtaine par ailleurs, notamment d'une personne victime suivie par la Commission Reconnaissance et Réparation qui nous a contactés en exprimant « *je ne veux pas quitter l'Eglise et pourtant je ne me sens pas incluse* ». Après un échange téléphonique, elle a sollicité un séjour à l'ermitage paroissial. Ce passage lui a permis de retourner à la messe, et sur notre invitation, d'oser aller communier, en pleurs, alors qu'elle avait cessé de le faire.

¹ Interview diffusé le 23 octobre 2023 sur France 2.

Lien émission complète :

<https://www.lejourduseigneur.com/revoir-lemission/un-an-apres-rapportsauve-ou-en-est-leglise>

Lien du témoignage seul :

<https://youtu.be/71BMrFaEXuk>

Une pastorale des personnes victimes

Cette évocation montre l'importance d'un geste liturgique particulier qui console et recrée du lien avec la communauté.

Une personne victime pourra-t-elle trouver des lieux d'Eglise où elle pourra avancer ?

Dans son discours de clôture de l'assemblée plénière des évêques à Lourdes le 31 mars 2023, le président de la Conférence des Evêques de France Éric de Moulins-Beaufort a décrit les prises de conscience : *« Nous avons besoin d'un changement de culture. Il nous faut en tous domaines plus de compétences non seulement acquises mais entretenues et augmentées ; plus de décisions préparées à plusieurs, dans l'écoute attentive de l'avis d'autres, vraiment différents, capables de se déterminer sans dépendance sinon à l'égard du Seigneur ; plus d'expériences partagées, évaluées, enrichies par l'apport d'expériences vécues dans des milieux différents du milieu ecclésial, éprouvées scientifiquement, sans naïveté sociologique, ce qui, en langage biblique se dit justice et justesse, sagesse, car le sage sait se laisser conseiller, et humilité. »*

Dans les moyens proposés à ce changement de culture, il y a la *« demande faite d'un travail sur la pastorale des personnes victimes afin que celles-ci trouvent toute leur place dans nos communautés ecclésiales. »*

En ce sens, une recherche autour d'un rite de soin les concernant spécifiquement nous paraît nécessaire. Les conséquences nous paraissent autant consolantes qu'inclusives.

Une commission de mise en place et de suivi

Notre paroisse souhaite-elle se doter d'éléments structurels pour lutter de façon effective contre les violences et abus ? Ce rapport voudrait y contribuer, notamment par le moyen d'une commission de suivi afin de mettre en place pratiquement les propositions qui auront été décidées, de suivre leur mise en œuvre, d'évaluer le vécu de cette mise en œuvre et de les affiner. Il ne s'agit pas d'entrer dans une culture de la défiance mais de la vigilance. Et une vigilance collective.

Nous tenons à finir par un témoignage d'une personne victime.

Stephan Posner, responsable international de l'Arche, raconte qu'il écoutait un homme qui avait traversé des épreuves difficiles et lui demande :

« - Comment ça a affecté ta foi ?

- Je crois beaucoup plus... en beaucoup moins.

Dans nos chemins de foi, de confiance et de vie, on ne va pas toujours de confirmation en confirmation. Il arrive qu'il y ait un lent travail de décantation et qu'on aille de perte en perte mais au bout de cette perte, il y a un petit reste, ce petit reste dans lequel on peut croire de plus en plus. Et ce petit reste, il tient. Et parce qu'il tient, il s'affirme. Et parce qu'il s'affirme, il se révèle.

C'est l'expérience qu'au-delà du sol qui s'effrite sous nos pieds, il y a un sol qui tient ferme (Christian Bobin). Tout ce travail de relecture, c'est une façon d'être fidèle à cette expérience fondamentale d'accéder à une part plus vraie de nous-même, plus libre, plus authentique, plus juste ».²

² KTO, 30 janvier 2023.



Présentation des membres

Une personne, femme célibataire, a souhaité arrêter après la sixième rencontre. Voici une présentation des neuf autres participants :

Philippe CANTIN, 4 enfants, professeur de physique-chimie, principal de collège, responsable d'association dans le domaine de la médiation.

Claude GATINEAU, 5 enfants, retraité, engagements à l'Arche, accueil de réfugiés.

Claire GELINEAU, 5 enfants, coach spécialisée dans les transformations professionnelles, engagement bénévole dans le coaching de prêtres avec l'association Talenthéo.

Anna HARSCOUËT de KERAVEL, 5 enfants, ingénieur puis professeur de physique-chimie ; ancienne volontaire pour la solidarité internationale, engagements pastoraux.

Isabelle LAURENT, 2 enfants, ancienne assistante de service social, formations en psychologie et théologie, engagements pastoraux, accompagnatrice spirituelle et prédicatrice de retraites, co-animatrice et coordinatrice du groupe.

Clément LE GARREC, 3 enfants, chef de service au ministère de la Justice et des Libertés, a côtoyé les coupables d'abus, engagements pastoraux.

Gérard MANCEL, 5 enfants, gendarme à la retraite, a été volontaire en Yougoslavie, pastorale de la santé.

Laurent PROVOST, 3 enfants, ancien délégué médical, engagements pastoraux, co-animateur du groupe.

Anne SOUBEYRAN, 5 enfants, pharmacienne, voit les répercussions des abus dans une clinique psychiatrique, fut très engagée dans l'Eglise catholique ; se définit désormais comme chrétienne suite aux révélations d'abus sexuels et la non-réaction de la hiérarchie. Membre de l'Eglise Protestante Unie de France.



Remerciements

Merci à notre Eglise d'avoir commandé ce rapport indépendant.

Merci à M. Sauvé et à son équipe de l'avoir mené à bien et avec compétence.

Merci aux personnes victimes d'avoir eu le courage de témoigner.

Merci aux évêques, à Lourdes un mois plus tard, d'avoir reconnu la responsabilité collective, d'avoir reconnu l'ampleur systémique des dégâts et d'avoir décidé des mesures concrètes.

Merci aux commissions en place (INIRR, CRR) pour leur travail.

Merci aux associations et collectifs de victimes pour leur ténacité.

Merci aux médias d'avoir relayé les informations, car sans eux, les choses n'auraient pas ou peu bougé.

Merci aux lanceurs d'alerte.

A présent, le travail ne fait que commencer, et dans le soin, et dans le changement de mentalité de tous qui a permis ces violences et abus.

Continuons. Le silence n'est plus de mise.